

PROFIL DE CERTIFICATION

Valoriste généraliste

Enseignement professionnel secondaire alternance (art.45)

Approuvé par le Gouvernement en date du 20/04/2023



Table des matières

Références du profil de certification	3
Parcours d'apprentissage et distribution des ECVET	4
Correspondance Activités Clés (AC) – Unités d'Acquis d'Apprentissage (UAA) du profil de formation	5
Unités d'acquis d'apprentissage (UAA)	9
UAA1 Effectuer une collecte préservante	9
UAA2 Trier et démanteler les biens /sous-éléments	12
UAA3 Nettoyer et réparer les biens réutilisables /réemployables	16
Glossaire spécifique au métier	19
Eléments disciplinaires nécessaires à l'exercice du métier.....	22
Profil d'Evaluation	24
Profil d'équipement	32
Glossaire.....	34
Le cadre francophone des certifications	36

Première partie

Références du profil de certification

Intitulé de l'option de base groupée concernée

Valoriste généraliste

Code de l'option

7011

Durée en année(s) scolaire(s) sur laquelle est organisée l'option groupée

1 année dans l'enseignement secondaire professionnel en alternance (« Article 45 »)

La durée de la formation est exprimée en année scolaire est proposée à titre indicatif

Profil(s) de formation au(x)quel(s) se réfère(nt) l'option groupée

Profil de formation du / de la « Valoriste généraliste » produit par le SFMQ et approuvé par le Gouvernement en date du 27 juin 2018

Nombre minimum et nombre maximum de semaines de stage au service des apprentissages de la formation concernée



Dans l'enseignement en alternance : sans objet

Certificat de qualification délivré aux élèves qui maîtrisent les acquis d'apprentissage fixés par le ou les profils de formation concernés

CQ Valoriste généraliste

Positionnement de la certification par rapport au cadre francophone des certifications (CFC)

Niveau 2

Parcours d'apprentissage et distribution des ECVET

Le parcours d'apprentissage proposé par le profil de certification **recommande** un ordre de déroulement des unités d'acquis d'apprentissage (UAA), donne une **estimation temporelle** pour chaque unité et alloue les points ECVET.

*	Ordre de déroulement des UAA	Intitulé	Nbre de semaines	ECVET
1 année	UAA 1	Effectuer une collecte préservante	9	25
	UAA 2	Trier et démanteler les biens / sous-éléments	9	15
	UAA 3	Nettoyer et réparer les biens réutilisables / réemployables	9	20

* La durée d'une année scolaire est suggérée

Correspondance Activités Clés (AC) – Unités d’Acquis d’Apprentissage (UAA) du profil de formation

Il est important de rappeler que le **profil métier**, rédigé avec les partenaires sociaux et les services publics de l’emploi, liste notamment les AC du métier ciblé et les compétences professionnelles associées sur base duquel le **profil de formation**, rédigé avec les opérateurs de la formation et de l’enseignement, définit les UAA.

Les unités proposent un assemblage des AC ou de partie d’entre elles en suivant une logique propre à l’apprentissage.

Ce tableau établit donc les correspondances entre les AC du profil métier et les UAA du profil formation du SFMQ.

1. Intitulés des UAA du Profil de formation

<i>Profil métier : Valoriste généraliste / Valoriste généraliste</i>	
UAA1	EFFECTUER UNE COLLECTE PRÉSERVANTE
UAA2	TRIER ET DÉMANTELER LES BIENS/ SOUS-ÉLÉMENTS
UAA3	NETTOYER ET RÉPARER LES BIENS RÉUTILISABLES/ RÉEMPLOYABLES

2. Tableau de répartition des Compétences Professionnelles Détaillées (CPD) au sein des UAA

AC1 : Effectuer une collecte préservante				
CP	CPD	1	2	3
1.1 Identifier les biens selon leurs caractéristiques	1.1.1 Dimensionner les biens (poids, volume, ...)	X		
	1.1.2 Reconnaître le bien et ses sous-éléments	X		
	1.1.3 Identifier les contraintes sécuritaires	X		
	1.1.4 Identifier les caractéristiques selon les paramètres de sélection	X		
1.2 Manutentionner les biens de manière préservante	1.2.1 Charger/ décharger les biens/ conteneurs	X		
	1.2.2 Préserver l'intégrité des biens par une préhension et un arrimage adéquat	X		
1.3 Maintenir l'état initial de propreté du site d'enlèvement	1.3.1 Maintenir l'état initial de propreté du site d'enlèvement	X		

AC2 : Trier les biens/ sous-éléments selon les modes de traitement et les filières adéquats

CP	CPD	1	2	3
2.1 Identifier le potentiel des biens selon leurs caractéristiques	2.1.1 Reconnaître le bien et ses sous-éléments		X	
	2.1.2 Identifier les contraintes sécuritaires		X	
	2.1.3 Identifier les caractéristiques selon les paramètres de sélection		X	
2.2 Affecter les biens/ sous-éléments selon les modes de traitement et les filières adéquats	2.2.1 Tester le fonctionnement ou le bon état du bien		X	
	2.2.2 Estimer le potentiel marchand des biens ou sous-éléments en fonction des critères en vigueur		X	
	2.2.3 Répartir les biens/ sous-éléments selon les modes de traitement et les filières adéquats		X	
	2.2.4 Trier les sous-éléments au sein d'un stock de pièces de rechange		X	
	2.2.5 Chercher l'information utile à l'affectation des biens/ sous-éléments selon les modes de traitement et les filières adéquats		X	
2.3 Manutentionner les biens/ sous-éléments selon les modes de traitement et les filières adéquats	2.3.1 Manutentionner les biens/ sous-éléments selon les modes de traitement et les filières adéquats		X	

AC3 : Assurer le nettoyage et la réparation superficielle des biens réutilisables/ réemployables

CP	CPD	1	2	3
3.1 Assurer les opérations de nettoyage conformément aux procédures prévues	3.1.1 Assurer les opérations de nettoyage conformément aux procédures prévues			X
3.2 Assurer les opérations de réparation superficielle conformément aux procédures prévues	3.2.1 Assurer les opérations de réparation superficielle conformément aux procédures prévues			X

AC4 : Démanteler le bien

CP	CPD	1	2	3
4.1 Identifier la méthode de démantèlement adéquat en fonction des sous-éléments	4.1.1 Identifier les sous-éléments		X	
	4.1.2 Identifier la valeur (marchande, ...) des sous-éléments		X	
	4.1.3 Identifier le potentiel de réutilisation/ réemploi des sous-éléments dans la réhabilitation d'un autre bien		X	
4.2 Démanteler le bien	4.2.1 Démanteler le bien		X	

AC5 : Communiquer avec les usagers/ l'équipe

CP	CPD	1	2	3
5.1 Accueillir/ orienter le tri auprès des usagers	5.1.1 Accueillir l'utilisateur (physiquement et par téléphone)	X		
	5.1.2 Informer sur les services proposés (différents types de déchets, procédures à suivre, législations en vigueur)	X		
5.2 Conseiller/ informer et promouvoir la prévention et le tri auprès des usagers	5.2.1 Expliquer les différentes filières de valorisation et les modes de traitement.	X		
	5.2.2 Informer le public/ les usagers à la prévention des déchets, aux conditions de collecte, de tri et de recyclage des déchets, de sécurité et d'hygiène	X		
	5.2.3 Expliquer les valeurs marchandes des déchets	X		
5.3 Lire, compléter et transmettre les supports de suivi administratif (fiche, écran, ...)	5.3.1 Lire, compléter et transmettre les supports de suivi administratif (fiche, écran, ...)			X

AC6 : Exigences transversales

CP	CPD	1	2	3
6.1 Respecter les règles professionnelles	6.1.1 Respecter les règles liées à la sécurité et à l'ergonomie	X	X	X
	6.1.2 Respecter les règles liées à la protection de l'environnement	X	X	X
	6.1.3 Respecter le rythme de travail.			X

Deuxième partie

Unités d'acquis d'apprentissage (UAA)

UAA1	Effectuer une collecte préservante
------	------------------------------------

Activités-clés du profil métier	<p>AC1 – Effectuer une collecte préservante</p> <p>AC5 – Communiquer avec les usagers/ l'équipe (<i>excepté « Lire, compléter et transmettre les supports de suivi administratif (fiche, écran.) »</i>)</p> <p>AC6 – Exigences transversales (<i>excepté « Respecter le rythme de travail »</i>)</p>
---------------------------------	--

1.1 Collecter les biens de manières présevante		
Savoirs	Aptitudes	Compétences
1.1.1 Identifier les biens selon leurs caractéristiques dans le cadre d'une collecte préservante		
<ul style="list-style-type: none"> • Techniques et dimensionnement des biens • Grandeurs, proportions • Limites de collecte (volume, poids, dangerosité) • Types de biens récoltables • Critères de complétude des biens • Contraintes sécuritaires : type (produits dangereux, coupe, déféctuosité critique,...), mesures de protection, équipements de sécurité, pictogrammes • Modes de traitement et filières de valorisation • Caractéristiques du bien : obsolescence, conformité, potentiel marchand, complétude..... 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Dimensionner les biens (poids, volume) ❖ Reconnaître les types de biens récoltables ❖ Respecter les limites de collecte (type de bien selon l'entreprise, dangerosité) ❖ Reconnaître bien et ses sous-éléments ❖ Reconnaître les pictogrammes de sécurité ❖ Utiliser les équipements de sécurité selon la tâche et le poste de travail ❖ Appliquer les règles de sécurité liées à la manipulation de produits dangereux ❖ Identifier le caractère réemployable réutilisable, recyclable des biens 	<p><i>C1-Collecter les biens de manières préservante en autonomie d'exécution sous supervision lors d'applications simples dans des situations similaires</i></p>

1.1.2 Manutentionner les biens de manière préservante		
<ul style="list-style-type: none"> • Principes d'organisation d'une collecte. • Manutention : moyens manuels ou mécaniques ne nécessitant pas de brevet, techniques d'utilisation • Techniques de sécurisation d'un chargement: arrimage, répartition des charges • Biens à récupérer: encombrement, écrasement, poids 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Respecter les principes de base du rangement et de l'organisation d'un véhicule ❖ Utiliser le moyen de manutention manuel adapté ❖ Charger/ décharger manuellement les biens avec et sans engin de levage ❖ Répartir les charges ❖ Arrimer les charges ❖ Appliquer les techniques de préservation des biens (emballage, protection, préhension, arrimage) 	<i>C1.1 Manutentionner les biens de manière préservante en autonomie d'exécution en mode reproduction simple dans des situations répétitives et identiques</i>
1.1.3 Assurer la propreté du site d'enlèvement		
<ul style="list-style-type: none"> • Outils et techniques de nettoyage. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Assurer la remise en état de propreté du site d'enlèvement 	

1.2 Communiquer avec les usagers		
Savoirs	Aptitudes	Compétences
1.2.1 Accueillir / orienter le tri auprès des usagers		
<ul style="list-style-type: none"> • Principes de la relation d'accueil (physiquement et par téléphone) • Principes de base de la communication assertive • Procédures et règlement de collecte/ dépôt • Types de déchets • Questions/types 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Recevoir poliment et prendre congé de l'utilisateur ❖ Veiller à sa façon d'être (apparence, sourire, tact) ❖ Appliquer les règles de courtoisie, de politesse ❖ Appliquer les principes de base de la communication assertive ❖ Appliquer les procédures d'accueil ❖ Informer sur les services proposés ❖ Expliquer les procédures de dépôt/ de collecte ❖ Informer sur les différents types de déchets récoltés ❖ Répondre aux questions de l'utilisateur 	<i>C2-Communiquer avec les usagers en autonomie d'exécution lors d'applications simples dans des situations similaires</i>

1.2.2 Conseiller/ informer et promouvoir la prévention et le tri auprès des usagers		
<ul style="list-style-type: none"> • Filières de valorisation. • Modes de traitement: réutilisation/réemploi, recyclage, incinération, enfouissement • Questions-types • Prévention des déchets • Conditions de collecte, de tri, de recyclage des déchets • Conditions de sécurité et hygiène • Questions-types • Valeurs marchande ou de traitement des déchets (fraction positive-négative) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Informer sur les types de filières de valorisation et modes de traitement ❖ Répondre aux questions de l'utilisateur ❖ Informer le public/ les usagers : <ul style="list-style-type: none"> ○ sur la prévention des déchets, ○ sur les conditions de collecte, de tri et de recyclage des déchets, ○ sur les règles de sécurité et d'hygiène ❖ Répondre aux questions de l'utilisateur ❖ Expliquer les valeurs marchandes ou de traitement des déchets 	<p><i>C2.1- -Conseiller/informer et promouvoir la prévention et le tri auprès des usagers en autonomie d'exécution en mode reproduction simple dans des situations répétitives et identiques</i></p>

1.3 Respecter les règles professionnelles dans le cadre d'une collecte		
Savoirs	Aptitudes	Compétences
1.3.1 Respecter les règles liées à la sécurité et à l'ergonomie (collecte)		
<ul style="list-style-type: none"> • Outillage et matériel: conditions d'utilisation, conformité, règles de sécurité, équipements de protection • Maintenance : types, techniques, indicateurs physiques, signaux, lampes, ... • Poste de travail : normes d'accessibilité et de sécurité • Règles d'ergonomie 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Assurer la maintenance de niveau 1 du matériel et de l'outillage ❖ Assurer l'accessibilité et la sécurisation du poste de travail ❖ Adopter des postures ergonomiques de travail (levage, portage) ❖ Utiliser de manière ergonomique les outils et le matériel 	<p><i>C3- Respecter les règles professionnelles dans le cadre d'une collecte en autonomie d'exécution en mode reproduction simple dans des situations répétitives et identiques</i></p>
1.3.2 Respecter les règles liées à la protection de l'environnement (collecte)		
<ul style="list-style-type: none"> • Produits dangereux : identification, types 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier les produits dangereux, toxiques ou inflammables 	

UAA2	Trier et démanteler les biens / sous-éléments
-------------	--

Activités-clés du profil métier	AC2 – Trier les biens / sous éléments selon les modes de traitement et les filières adéquats AC4 – Démanteler le bien AC6 – Exigences transversales (excepté « Respecter le rythme de travail »)
--	---

2.1 Trier finement les biens selon les filières de valorisation adéquates		
Savoirs	Aptitudes	Compétences
2.1.1 Identifier le potentiel des biens (réemploi/ recyclage/ incinération)		
<ul style="list-style-type: none"> • Critères de complétude des biens • Matériaux : techniques d'identification de base (visuelle, pesage, grattage, ...) • Catégories des biens • Contraintes sécuritaires : types, mesures de protection, équipements de sécurité, pictogrammes • Filières de valorisation et modes de traitement (réemploi/réutilisation, recyclage, incinération, enfouissement) • Caractéristiques du bien: obsolescence, conformité, ... 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Reconnaître la catégorie du bien ❖ Reconnaître le bien et ses sous-éléments ❖ Reconnaître les pictogrammes de sécurité ❖ Utiliser les équipements de sécurité selon la tâche et le poste de travail ❖ Appliquer les règles de sécurité liées à la manipulation de produits dangereux ❖ Identifier les caractéristiques du bien/ des sous-éléments en vue de sa destination dans un mode de traitement (réemploi/réutilisation, recyclage, incinération, enfouissement) et une filière de valorisation. 	<i>C4-Trier les biens / sous éléments selon les modes de traitements et les filières en autonomie d'exécution lors d'applications simples et situations similaires</i>
2.1.2 Affecter les biens/ sous-éléments dans les filières adéquates		
<ul style="list-style-type: none"> • Critères de fonctionnement (marche-arrêt) • Critères de fonctionnalité, d'usure, de réparabilité • Critères d'estimation du potentiel marchand déterminés par l'entreprise • Sources d'information: types, identification, lecture • Types de valeurs : symbolique, de revente, d'utilisation, initiale, ... • Filières de valorisation et modes de traitement : types, identification, contraintes de conditionnement 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Tester le fonctionnement du bien ❖ Appliquer les critères de fonctionnalité, d'usure, de réparabilité du bien ❖ Utiliser les sources d'information ❖ Appliquer les critères d'estimation du potentiel marchand des biens ou sous- éléments ❖ Répartir les biens ou sous-éléments selon les modes de traitement et les filières adéquates ❖ Appliquer les règles de stockage d'un site 	<i>C4.1- Affecter les biens/sous-éléments dans les filières adéquates en autonomie d'exécution sous supervision dans des applications simple et des situations similaires</i>

<ul style="list-style-type: none"> • Sous-éléments : types, caractéristiques, identification • Principes de base de rangement d'un stock • Procédures de tri • Sources d'information : types, identification, lecture 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les procédures de tri ❖ Utiliser les sources d'informations utiles à l'affectation des biens ou sous-éléments dans les modes de traitement et filières adéquats 	
---	--	--



Les deux éléments grisés découlent du référentiel de compétences professionnelles et ne peuvent devenir l'objet d'un apprentissage/évaluation

2.1.3 Manutentionner les biens / sous-éléments vers la filière adéquate		
<ul style="list-style-type: none"> • Manutentions : moyens manuels ou mécaniques ne nécessitant pas de brevet, techniques d'utilisations • Manutention : conduite de chariot élévateur • Contraintes de conditionnement : identification, types • Contenants : types, identification, méthodes de remplissage, rentabilisation, sécurité. • Paramètres de remplissage. • Critères d'évacuation des contenants : alerte, temps, volume, ... • Exigences de tri. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Utiliser le moyen de manutention adapté ❖ Répartir les charges ❖ Arrimer les charges ❖ Tenir compte des contraintes ambiantes ❖ Tenir compte des contraintes de conditionnement ❖ Disposer en contenants. ❖ Vérifier le bon remplissage du contenant selon les paramètres requis. ❖ Signaler la nécessité de l'évacuation des contenants (alerte, temps, volume, ...). ❖ Appliquer les exigences de tri et les conditions des organismes agréés ou sous-traitants. 	<p><i>C4.2- Manutentionner les biens/sous-éléments vers la filière adéquate en autonomie d'exécution dans des applications simple et des situations répétitives et identiques</i></p>

2.2 Démanteler le bien		
Savoirs	Aptitudes	Compétences
2.2.1 Identifier la méthode de démantèlement adéquate en fonction des sous-éléments		
<ul style="list-style-type: none"> • Sous-éléments : identification • Critères d'estimation du potentiel marchand ou de traitement déterminée par l'entreprise. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier les sous-éléments ❖ Identifier la procédure de démantèlement adéquate en fonction des sous-éléments éléments 	<p><i>C5- Démanteler le bien en autonomie d'exécution lors</i></p>

<ul style="list-style-type: none"> • Sources d'information : types, identification, lecture. • Types de valeur : symbolique, de revente, d'utilisation, initiale, ... • Critères d'estimation du potentiel de réutilisation/ réemploi 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les critères d'estimation du potentiel marchand ou de traitement des sous- éléments ❖ Appliquer les critères d'estimation du potentiel de réutilisation/réemploi des sous-éléments dans la réhabilitation d'un autre bien 	<i>d'applications simples et situations similaires</i>
2.2.2 Démanteler le bien		
<ul style="list-style-type: none"> • Technique de démantèlement • Outils de démantèlement • Procédures de démantèlement 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Associer les outils et techniques de démantèlement aux biens/ sous éléments à démanteler ❖ Appliquer les procédures de démantèlement 	

2.3 Respecter les règles professionnelles sur un site de tri

Savoirs	Aptitudes	Compétences
2.3.1 Respecter les règles de sécurité et d'ergonomie (tri)		
<ul style="list-style-type: none"> • Outillage et matériel : conditions, conformité, règles de sécurité, équipements de protection • Maintenance : types, techniques, indicateurs physiques, signaux, lampes, ... • Equipements de sécurité : types, conditions d'utilisation Selon la tâche, le poste de travail • Poste de travail : normes d'accessibilité et de sécurité • Produit dangereux : risques liés à la manipulation, mesure de sécurité, mesures de prévention, règles d'évacuation • Produits dangereux : mesures de sécurité, mesures de prévention, règle de stockage 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Utiliser le matériel et les outils selon les règles de sécurité ❖ Assurer la maintenance de niveau 1 du matériel et de l'outillage ❖ Utiliser les éléments de protection individuels et collectifs ❖ Assurer l'accessibilité et la sécurisation du poste de travail. ❖ Appliquer les mesures de sécurité dans la manipulation des produits dangereux, toxiques ou inflammables 	<i>C6-Respecter les règles professionnelles sur un site de tri en autonomie d'exécution lors d'applications simples et en mode reproductives dans des situations répétitives et identiques</i>

<ul style="list-style-type: none"> • Règles d'ergonomie 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les règles de stockage des produits dangereux, toxiques ou inflammables selon les règles de sécurité ❖ Adopter des postures ergonomiques de travail (levage, portage) ❖ Utiliser de manière ergonomique les outils et le matériel 	
2.3.2 Respecter les règles liées à la protection de l'environnement (tri)		
<ul style="list-style-type: none"> • Mesures de prévention et de protection contre la poussière • Environnement : source de pollution, techniques de protection • Produits dangereux : identification, types 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Limiter les émissions de poussière ❖ Assurer la protection par rapport à la nocivité de certains matériaux et substances ❖ Identifier les produits dangereux, toxiques ou inflammables 	

UAA3	Nettoyer et réparer les biens réutilisables / réemployables
-------------	--

Activités-clés du profil métier	AC3 – Assurer le nettoyage et la réparation superficielle des biens réutilisables /réemployables AC5 – Communiquer avec les usagés / l'équipe (uniquement « Lire, compléter et transmettre les supports de suivi administratif (fiche, écran) »)
--	---

3.1 Assurer le nettoyage et la réparation superficielles des biens réutilisables / réemployables		
Savoirs	Aptitudes	Compétences
3.1.1 Assurer les opérations de nettoyage selon la procédure prévue		
<ul style="list-style-type: none"> • Produits et techniques de nettoyage 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier les sous-éléments à nettoyer ❖ Associer les produits et techniques de nettoyage aux biens/ sous-éléments à nettoyer ❖ Effectuer les opérations de nettoyage selon la procédure en vigueur 	<i>C7-Assurer le nettoyage et la réparation superficielles des biens réutilisables / réemployables en autonomie d'exécution lors d'applications simples et situations similaires</i>
3.1.2 Assurer les opérations de réparation superficielles selon les procédures prévues		
<ul style="list-style-type: none"> • Composants : types, caractéristiques, identification • Techniques de réparation • Outils : types, caractéristiques, identification • Procédures de démontage • Procédures de réparation • Procédures de remontage • Procédures de contrôle qualité • Critères de qualité (labels) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier les composants à réparer ❖ Associer les outils et techniques de réparation aux biens/ sous-éléments à réparer ❖ Appliquer la procédure de démontage/ remontage ❖ Appliquer la procédure de réparation ❖ Remonter le bien ❖ Contrôler la qualité du bien réparé 	

3.1.3 Lire, compléter et transmettre les supports de suivi administratif		
<ul style="list-style-type: none"> • Informations : forme de présentation, types de contenus. • Nouvelles technologies, l'outil informatique : dénomination, mode d'utilisation • Termes techniques et terminologie professionnelle 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Utiliser les supports de communication spécifiques à l'entreprise ❖ Transmettre les informations liées au traitement des biens et les remarques éventuelles ❖ Utiliser les dossiers d'informations ❖ Compléter des formulaires préétablis 	<i>C7.1- Lire, compléter et transmettre les supports de suivi administratif en autonomie d'exécution en mode reproduction simple lors situations répétitives et identiques</i>

3.2 Respecter les règles professionnelles pour le nettoyage et la réparation des biens		
Savoirs	Aptitudes	Compétences
3.2.1 Respecter le rythme de travail		
<ul style="list-style-type: none"> • Cadences: types, identification 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Adapter son travail à la vitesse de la chaîne de production. ❖ Signaler toute anomalie liée aux cadences 	<i>C8-Respecter les règles professionnelles pour le nettoyage et les réparations des biens en autonomie d'exécution en mode reproduction simple dans situations répétitives et identiques</i>
3.2.2 Respecter les règles liées à la protection de l'environnement		
<ul style="list-style-type: none"> • Principes d'utilisation rationnelle des fluides et de l'énergie • Prescriptions des fabricants (utilisation rationnelle du matériel) • Mesures de prévention et de protection contre le bruit 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Utiliser les fluides et l'énergie de manière efficace et rationnelle ❖ Utiliser les machines et outils de manière efficace et rationnelle ❖ Appliquer les exigences acoustiques 	

<ul style="list-style-type: none"> • Mesures de prévention et de protection contre la poussière • Environnement : source de pollution, techniques de protection • Produits dangereux : identification, types 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les mesures de prévention et de protection contre le bruit ❖ Limiter les émissions de poussière ❖ Assurer la protection par rapport à la nocivité de certains matériaux et substances ❖ Identifier les produits dangereux, toxiques ou inflammables 	
---	--	--

3.2.3 Respecter les règles liées à la sécurité et à l'ergonomie (réparation)

<ul style="list-style-type: none"> • Outillage et matériel: conditions d'utilisation, conformité, règles de sécurité, équipements de protection • Maintenance : types, techniques, indicateurs physiques signaux, lampes, ... • Equipements de sécurité : types, conditions d'utilisation selon la tâche, le poste de travail • Poste de travail : normes d'accessibilité et de sécurité • Produits dangereux : risques liés à la manipulation, mesures de sécurité, mesures de prévention, règles d'évacuation • Règles d'ergonomie 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Utiliser le matériel et les outils selon les règles de sécurité ❖ Assurer la maintenance de niveau 1 du matériel et de l'outillage ❖ Utiliser les éléments de protection individuels et collectifs ❖ Assurer l'accessibilité et la sécurisation du poste de travail ❖ Appliquer les mesures de sécurité dans la manipulation des produits dangereux, toxiques ou inflammables ❖ Adopter des postures ergonomiques de travail (levage, portage) ❖ Utiliser de manière ergonomique les outils et le matériel 	
--	--	--

GLOSSAIRE SPECIFIQUE AU METIER

Collecte : Consiste à assurer le ramassage des déchets, y compris leur tri et stockage préliminaires, en vue de leur transport vers une installation de traitement des déchets.

NOTE : Le ramassage inclut la reprise auprès des utilisateurs finaux ou des autres points de collecte.

Déchet : Toute substance ou tout objet dont le détenteur se défait ou a l'intention ou l'obligation de se défaire.

Encombrant: Un encombrant est par définition un déchet trop volumineux pour entrer dans un sac poubelle. Exemples : matelas, sommiers, meubles démontés, balatum, tapis plain, papiers peints. Ne sont en aucun cas compris sous le vocable "objets encombrants"

- a) les déblais, gravats, décombres et autres débris provenant de travaux (publics ou privés) de rénovation, de construction ou de démolition, ainsi que les déchets inertes (terre, pierres, tuiles, briques,..) ;
- b) les cendres et mâchefers d'usines et en général, tous les résidus de fabrication provenant d'industries, artisans ou commerces ;
- c) les déchets quels qu'ils soient provenant des hôpitaux, cliniques ou établissements de soins produisant des déchets dangereux (seringues, médicaments, pansements, ustensiles divers ayant servis aux soins, déchets de laboratoires, déchets radioactifs...);
- d) les déchets d'abattoirs, de commerces ou industries similaires ainsi que les bâches en plastiques et fils barbelés provenant d'activités agricoles ;
- e) tous déchets spéciaux qui en raison de leur inflammabilité, de leur toxicité, de leur pouvoir corrosif, de leur caractère explosif ou pour toute autre raison, ne peuvent être éliminés par les mêmes voies que les déchets ménagers sans créer des risques pour les biens, les personnes ou l'environnement (ex: déchets d'asbeste ciment tuyau, nodules ou plats communément appelés « eternit » comportant de l'amiante, les pneus avec ou sans jantes, les huiles moteurs, les batteries ou tout autre pièce provenant de véhicules automobiles, les pots de peinture, huiles, .) ;
- f) les objets encombrants qui, par leurs dimensions, leur poids ou leur nature, ne peuvent être chargés dans le véhicule de collecte prévu pour ce type d'objet
- g) les déchets recyclables qui font l'objet d'une collecte spécifique (papiers, cartons, PMC, les piles électriques.) ;
- h) les déchets non assimilables aux déchets ménagers provenant des établissements industriels, artisanaux, commerciaux ou de bureaux ;
- i) les déchets faisant l'objet d'obligation de reprise comme les déchets d'équipements électriques et électroniques, etc.
- j) les déchets verts comme les troncs, racines, souches d'arbres, déchets de tonte ainsi que les déchets verts pouvant être mis dans un sac ;

- k) les électroménagers et autres déchets faisant l'objet d'obligation de reprise : frigo, congélateur, lessiveuse, séchoir, téléviseur, écran d'ordinateur ;
- l) tous les produits provenant du nettoyage manuel des voies publiques par les services communaux ;
- m) les déchets provenant des marchés divers, foires, brocantes et autres manifestations locales sauf si ces déchets sont conditionnés dans des sacs/conteneurs conformes ;
- n) les matières putrescibles, cadavres d'animaux ;
- o) Les textiles (collecte en porte-à-porte du tout-venant. S'ils sont encore de bonne qualité, ils peuvent être mis dans les conteneurs à rue des recycleurs de textiles) ;
- p) Les pare-chocs et carcasses de voitures (centres de tri agréés) ;
- q) les emballages ménagers (collectes sélectives en porte-à-porte.

Enfouissement (valorisation de déchets) : Stockage en cavités souterraines isolées des conditions extérieures de certains déchets ultimes inacceptables en centre de stockage de surface compte tenu de leur toxicité.

Filières (valorisation de déchets) : Produit/ matière (textile, encombrants, bois, métal, plastique, ...)

Maintenance de 1er niveau : Réglages simples prévus par le constructeur au moyen d'organes accessibles sans aucun démontage ou ouverture de l'équipement / Échange d'éléments consommables accessibles en toute sécurité, tels que, voyants, filtres, huile, fusible ... / Type d'intervention effectuée sans outillage particulier et à l'aide des instructions d'utilisation

Recyclage : Procédé de traitement des déchets qui permet, dans le cycle de production d'un produit, de réintroduire des matériaux qui composaient un produit similaire arrivé en fin de vie ou des résidus de fabrication.

Réutilisation/ réemploi : Toute opération par laquelle des produits ou des composants sont à nouveau utilisés pour un usage identique à celui pour lequel ils avaient été conçus.

Sous-élément : Partie de produit, d'objet potentiellement récupérable pour une réutilisation/ un réemploi, un recyclage, ou à valoriser dans une filière.

Valorisation de déchets : Toute opération dont le résultat principal est que les déchets remplissent une fonction utile en remplaçant d'autres matières qui auraient été utilisées pour remplir une fonction particulière, ou que les déchets soient préparés pour remplir cette fonction, dans l'usine ou dans l'économie en général. NOTE: Conformément à la directive 2008/98/CE, l'annexe II de la directive 2008/98/CE énonce une liste non exhaustive des opérations de valorisation.

Démantèlement : Désassembler avec précaution en vue d'une récupération partielle, d'une mise en condition de sécurité, d'une démolition.

Troisième partie

Eléments disciplinaires nécessaires à l'exercice du métier

L'enseignement qualifiant est composé d'une formation optionnelle, mais aussi d'une formation commune.

C'est en invitant les professeurs de cours de formation commune à parcourir les unités d'acquis d'apprentissage et à se concerter avec leurs collègues des cours techniques et pratiques qu'on obtiendra une mise en valeur légitime de ces cours en leur adjoignant du sens.

La séparation des matières, si elle est indispensable pour construire des savoirs, n'est cependant pas représentative des réalités rencontrées.

L'ensemble des cours de la formation commune et de la formation optionnelle vise les objectifs établis par le décret « Missions » et le Code de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire.

Les compétences relatives aux cours de formation générale et nécessaires dans les cours techniques et pratiques sont, assez souvent, supposées acquises **bien plus tôt** dans la formation. Il n'empêche qu'il sera utile de les **réactiver** ici, encourageant ainsi une formation en spirale.

De plus, on voit souvent les programmes insister sur la mise en situation qui doit renvoyer vers une situation problème significative illustrée par des contextes qui donnent du sens. Il serait aberrant de ne pas se servir des contextes professionnels pour mettre les programmes en œuvre.

Grâce au travail collaboratif (circulaire 7167 du 03/06/19) qui préconise notamment la concertation horizontale et verticale, l'équipe éducative trouvera l'occasion de faire des liens entre les cours de la formation commune et les cours de l'OBG afin de susciter l'intérêt des élèves et donner du sens aux apprentissages

Quatrième partie

Profil d'Evaluation

Ce PC a été établi sur base du profil de formation (PF) « **Valoriste généraliste / Valoriste généraliste** » produit par le SFMQ.

Vous retrouverez ci-dessous un tableau récapitulatif qui reprend le **nombre d'attestations** de validation à délivrer.

Il y aura lieu de décerner **trois attestations** de validation au total pour l'obtention du Certificat de qualification « Valoriste généraliste »

UAA 1	1 Attestation	Effectuer une collecte préservante
UAA 2	1 Attestation	Trier et démanteler les biens / sous-éléments
UAA 3	1 Attestation	Nettoyer et réparer les biens réutilisables / réemployables

SITUATION D'ÉVALUATION REPRÉSENTATIVE DE L'UAA1

Éléments critiques de contexte (ou contraintes)Tâches

- Accueillir l'utilisateur et l'informer sur les services proposés.
- Distinguer les encombrants des autres biens.
- Identifier visuellement le caractère réemployable/réutilisable des biens retenus et des sous-éléments.
- Manutentionner et charger les biens retenus dans un véhicule en préservant leur intégrité et en optimisant l'espace de chargement.
- Expliquer oralement le potentiel de réemploi/ réutilisation, recyclage d'un bien et ses sous-éléments.

Mise en situation

- Situation professionnelle réelle ou simulée pour l'accueil, le chargement et l'explication orale.
- Support écrit, photo possible pour l'identification du caractère réutilisable/ réemployable des biens.

Complexité

- L'utilisateur n'aura pas un profil agressif.
- Minimum 10 biens à identifier dont deux hors catégorie des encombrants et deux non réemployables.
- Parmi les biens à charger, prévoir minimum un "gros blanc" et un bien « fragile ».
- Le volume de chargement peut être défini en fonction de la capacité d'un véhicule ou en fonction d'un espace de chargement délimité (conteneur ou autre).
- Le véhicule ou l'espace de chargement prévoient l'arrimage des charges.
- Reproduction simple - Situations répétitives et identiques pour le chargement/ déchargement.
- Application simple - Situations similaires pour le dimensionnement et l'accueil de l'utilisateur.

Autonomie

Autonomie d'exécution.

Temps de réalisation

- L'identification et le chargement durera 30 minutes pour 10 biens. La durée augmentera au prorata du nombre de biens présentés.
- Le temps consacré aux explications orales est laissé à l'appréciation des OEF.

Conditions de réalisation (à fournir à l'apprenant)

- Consignes écrites et orales.
- Critères de réemployabilité: état, conformité, complétude.
- Équipement de sécurité et matériel de manutention.
- Véhicule ou contenants.

Remarque : Les éléments critiques du contexte (contraintes) sont à destination des concepteurs d'épreuves ! Bien entendu, lors de la conception des épreuves d'évaluation, les concepteurs veilleront à formuler les tâches, consignes...à communiquer aux candidats en tenant compte du degré et complexité attendus.

CADRE DE REFERENCE D’EVALUATION S.F.M.Q. UAA 1

CRITÈRES INCONTOURNABLES ¹	INDICATEURS GLOBALISANTS INCONTOURNABLES	Réussite de l'IG ² Oui/Non
CONFORMITÉ DE LA PRODUCTION	1.1 L'accueil est adéquat
	1.2 Les biens sont correctement identifiés
	1.3 Le chargement est conforme
	1.4 Les règles de manutention sont respectées
	1.5 L'explication orale du potentiel est conforme
RESPECT DES RÈGLES (HYGIENE, SECURITE, ENVIRONNEMENT...)	2.1 Les règles de sécurité et d’ergonomie sont appliquées
	2.2 Les règles en matière de protection de l’environnement sont appliquées

¹ **Les conditions de réussite** sont déterminées par le cadre de référence d’évaluation **S.F.M.Q.** :

- un critère est réussi si tous les indicateurs globalisants sont réussis,
- la situation d’évaluation représentative est réussie si tous les critères sont réussis.

² **Le seuil de réussite** est déterminé par les **OEF** : Les modalités de mesure de chaque indicateur globalisant seront déterminées par les OEF en fonction de l’épreuve qu’ils construiront dans le respect des éléments critiques du contexte précisés à la page précédente.

SITUATION D'ÉVALUATION REPRÉSENTATIVE DE L'UAA2

Éléments critiques de contexte (ou contraintes)Tâches

- Identifier les biens à démanteler
- Démanteler les objets multimatières
- Trier les biens monomatières et sous-éléments issus du démantèlement dans la filière adéquate

Mise en situation

- Situation réelle ou simulée

Complexité

- 2 objets multimatières comportant minimum 2 matières différentes.
- 15 objets monomatières comportant minimum 2 métaux différents, 2 plastiques différents, 1 inerte, 1 bois, 1 "ultime"
- Les plastiques à identifier comporteront les pictogrammes d'identification
- Application simple - Situations similaires pour l'identification, l'affectation des biens dans les filières et le démantèlement.

Autonomie

- Autonomie d'exécution

Temps de réalisation

- Déterminé par les OEF.

Conditions de réalisation

- Procédures et outils de démantèlement
- Contenants adéquats
- EPI
- Moyens de manutention manuelle

Remarque : les éléments critiques du contexte (contraintes) sont à destination des concepteurs d'épreuves ! Bien entendu, lors de la conception des épreuves d'évaluation, les concepteurs veilleront à formuler les tâches, consignes ... à communiquer aux candidats en tenant compte du degré d'autonomie et de complexité attendus.

CADRE DE RÉFÉRENCE D'ÉVALUATION S.F.M.Q. UAA 2

CRITÈRES INCONTOURNABLES ³	INDICATEURS GLOBALISANTS INCONTOURNABLES	Réussite de l'IG ⁴ Oui/Non
CONFORMITE DE LA PRODUCTION	1.1 Les biens sont correctement démantelés
	1.2 Les biens et sous-éléments sont affectés aux modes de traitement et filières adéquats
RESPECT DES REGLES (HYGIENE, SECURITE, ENVIRONNEMENT...)	2.1 Les règles de sécurité, d'hygiène et d'ergonomie sont appliquées
	2.2 Les règles en matière de protection de l'environnement sont appliquées

³ **Les conditions de réussite** sont déterminées par le cadre de référence d'évaluation **S.F.M.Q.** :

- un critère est réussi si tous les indicateurs globalisants sont réussis,
- la situation d'évaluation représentative est réussie si tous les critères sont réussis.

⁴ **Le seuil de réussite** est déterminé par les **OEF** : Les modalités de mesure de chaque indicateur globalisant seront déterminées par les OEF en fonction de l'épreuve qu'ils construiront dans le respect des éléments critiques du contexte précisés à la page précédente.

SITUATION D'ÉVALUATION REPRÉSENTATIVE DE L'UAA3

Éléments critiques de contexte (ou contraintes)Tâches

- Associer les outils et techniques de nettoyage aux biens / sous-éléments à nettoyer
- Rétablir la fonctionnalité initiale d'un sous-élément de meuble (exemple : tiroir, poignée, porte, charnière, pied)
- Compléter un support de suivi administratif préétabli lié à la réparation effectuée (exemple : fiche de production)

Mise en situation

- Questionnaire écrit / photo pour l'association des produits et techniques de nettoyage aux biens /sous-éléments à nettoyer
- Situation réelle ou simulée par la réparation

Complexité

- Application simple – situations similaires

Autonomie

- Autonomie d'exécution

Temps de réalisation

- Déterminé par les l'OEF

Conditions de réalisation

A fournir à l'apprenant :

- Espace de travail
- Support de suivi administratif
- Outils et procédure de réparation
- EPI

Remarque : les éléments critiques du contexte (contraintes) sont à destination des concepteurs d'épreuves ! Bien entendu, lors de la conception des épreuves d'évaluation, les concepteurs veilleront à formuler les tâches, consignes ... à communiquer aux candidats en tenant compte du degré d'autonomie et de complexité attendus.

CADRE DE RÉFÉRENCE D'ÉVALUATION S.F.M.Q. UAA 3

CRITÈRES INCONTOURNABLES ⁵	INDICATEURS GLOBALISANTS INCONTOURNABLES	Réussite de l'IG ⁶ Oui/Non
CONFORMITE DE LA PRODUCTION	1.1 Les outils et techniques de nettoyage sont correctement associés aux biens/ sous-éléments à nettoyer
	1.2 La fonctionnalité initiale d'un sous-élément de meuble est rétablie
	1.3 Le support administratif est correctement complété
RESPECT DES REGLES (HYGIENE, SECURITE, ENVIRONNEMENT...)	2.1 Les règles de sécurité, d'hygiène et d'ergonomie sont appliquées
	2.2 Les règles en matière de protection de l'environnement sont appliquées

⁵ **Les conditions de réussite** sont déterminées par le cadre de référence d'évaluation **S.F.M.Q.** :

- un critère est réussi si tous les indicateurs globalisants sont réussis,
- la situation d'évaluation représentative est réussie si tous les critères sont réussis.

⁶ **Le seuil de réussite** est déterminé par les **OEF** : Les modalités de mesure de chaque indicateur globalisant seront déterminées par les OEF en fonction de l'épreuve qu'ils construiront dans le respect des éléments critiques du contexte précisés à la page précédente.

Cinquième partie

Profil d'équipement

L'ensemble de l'équipement repris ci-dessous est mis à disposition des apprenants au sein de l'établissement d'enseignement ou de formation de l'*O.E.F.* et/ou dans tout autre lieu d'apprentissage (extra-muros) équipé en conséquence. En outre, tant les infrastructures que le matériel devront répondre aux normes de sécurité en vigueur.

EQUIPEMENT DE BASE

A) INSTALLATIONS / EQUIPEMENTS

- Bloc sanitaire (douche, vestiaire, WC)
- Salle de cours (possibilité d'équipement avec l'outil informatique)
- Atelier en zone de tri et de chargement
- Chaine de travail
- Contenants
- Trousse de secours
- Equipements de protection collective
- Equipements de protection individuelle
- Moyens de manutention manuelle
- Moyens de protection de l'environnement

B) MATERIEL / OUTILLAGE

- Coffre à outils
- Outils de nettoyage
- Instruments de mesure et de contrôle
- Instruments de pesage et d'étiquetage

C) CONSOMMABLES (produits, matériaux)

- Encombrants multimatières
- Produits de nettoyage

Annexes

Glossaire

Attestation de validation	Document officiel délivré, après chacune des épreuves de qualification destinées à valider les acquis d'apprentissage de l'unité concernée, par le Jury de qualification ou s'il échec par sa délégation composée de membres du personnel enseignant qui ont assuré spécifiquement les apprentissages de l'Unité d'acquis d'apprentissage concernée et quand cela est possible, d'un ou plusieurs membres extérieurs à l'établissement.
Cadre Francophone des Certifications (CFC)	Instrument de classification des certifications en fonction d'un ensemble de critères correspondant à des niveaux d'acquis d'apprentissage déterminés. Le CFC s'applique en Fédération Wallonie-Bruxelles et a été défini en cohérence avec la Vlaamse kwalificatiestructuur (VKS) et le Cadre européen des Certifications (CEC).
Compétence	Aptitude à mettre en œuvre un ensemble organisé de savoirs, de savoir-faire et d'attitudes permettant d'accomplir un certain nombre de tâches.
Savoirs	Résultat de l'assimilation d'informations grâce à l'éducation et à la formation. Le savoir est un ensemble de faits, de principes, de théories et de pratiques liés à un domaine de travail ou d'étude. Le cadre européen des certifications fait référence à des savoirs théoriques ou factuels.
Aptitudes	Capacité d'appliquer un savoir et d'utiliser un savoir-faire pour réaliser des tâches et résoudre des problèmes. Le cadre européen des certifications fait référence à des aptitudes cognitives (utilisation de la pensée logique, intuitive et créative) ou pratiques (fondées sur la dextérité ainsi que sur l'utilisation de méthodes, de matériels, d'outils et d'instruments).
Compétence professionnelle	Pratique professionnelle que la réalisation d'une activité clé implique. Les compétences professionnelles sont les opérations qui décrivent les composantes de l'activité clé.
Grappe métier	Rassemblement des métiers qui sont liés par un même type de production, de services ou par une mobilité professionnelle. Une Grappe-métiers a pour objectif de situer le métier dans une vision plus large de secteur d'activités ; les Profils Métiers sont regroupés en Grappes de métiers.
Parcours d'apprentissage	Proposition d'un ordre de déroulement des unités d'acquis d'apprentissage (UAA) et d'une estimation temporelle pour chaque unité ; les points ECVET y sont attribués.
Points ECVET	<i>Tels que prévus par la Recommandation du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2009 établissant le système européen de crédit d'apprentissages pour l'enseignement et la formation professionnels « European Credit for vocational education and training ») : représentation numérique du poids global des acquis d'apprentissage exigés pour la délivrance d'un certificat de qualification et du poids relatif de chacune des unités par rapport à la certification.</i>

Profil de certification (PC)	Document de référence pour l'enseignement en FWB définissant le lien entre une option de base groupée ou une formation et un ou des profil(s) de formation élaboré(s) par le Service francophone des métiers et des qualifications (SFMQ) et dûment approuvé(s) par le Gouvernement.
Profil de formation (PF)	Document élaboré par le SFMQ qui définit les unités d'acquis d'apprentissage associées aux activités clés du métier, qui comprend également un profil d'évaluation et un profil d'équipement, il est élaboré par des représentants des opérateurs : de l'enseignement ordinaire et spécialisé, de l'enseignement de promotion sociale, publics de la formation professionnelle, de l'alternance, de l'insertion socioprofessionnelle et du Consortium de validation des compétences.
Profil métier (PM)	Document élaboré par le SFMQ qui se compose d'un référentiel métier et d'un référentiel de compétences, il est élaboré par des représentants des Services publics de l'emploi (Forem, Actiris), des représentants des Organisations patronales et des représentants des Organisations syndicales.
Profil d'équipement	Profil qui détermine l'équipement et l'infrastructure suffisant à la mise en œuvre du profil de formation. L'équipement peut être localisé soit dans l'école soit chez un partenaire et, notamment, dans un Centre de compétence, un Centre de référence, un Centre de technologies avancées, une entreprise.
Profil d'évaluation	Profil qui détermine des seuils de maîtrise minimums exigés en vue de la délivrance d'une attestation de compétence ou en vue de servir de référence à l'élaboration des épreuves certificatives.
	Critères
	Qualité que l'on attend d'un objet évalué.
	Indicateurs
	Manifestation observable d'un critère. Indication qui permet de répondre à la question : « A quoi vais-je voir que le critère est respecté ? » ou « Que va exactement observer l'évaluateur ? »
Supplément au Certificat Europass (SCE)	Document octroyé suite à une formation technique ou professionnelle, ou à l'obtention d'un titre de compétences du consortium de validation des compétences. Il permet de rendre plus compréhensible le niveau de formation et/ou de qualification entre pays membres de l'Union Européenne. Il contient : le titre obtenu, le niveau de la qualification (en rapport avec le Cadre Francophone des Certifications en abrégé CFC), les acquis d'apprentissage, le système d'enseignement ou d'opérateur de formation concerné.
Semaine projet	Semaines allouées aux projets scolaires, aux dépassements, aux remédiations, aux séjours. Ces semaines comprises entre 3 et 5 semaines sont issues du découpage en 25 à 27 semaines du parcours d'apprentissage.

Le cadre francophone des certifications

Descripteurs définissant les niveaux du cadre francophone des certifications (CFC)⁷

Chacun des huit niveaux est défini par un ensemble de descripteurs indiquant quels sont les acquis de l'éducation et de la formation attendus d'une certification de ce niveau, quel que soit le système de certification.

		Savoirs, aptitudes	Contexte, autonomie et responsabilité
Niveau 1	Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au niveau 1	Savoirs, savoir-faire, savoir-faire comportementaux non référencés à un domaine de travail ou d'étude spécifique permettant de réaliser des tâches simples et répétitives dans le cadre de la reproduction de processus simples	Agir sous encadrement direct dans un contexte structuré et défini relevant d'un environnement de travail et/ou d'un domaine d'étude non spécifique
Niveau 2	Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au niveau 2	Savoirs, savoir-faire, savoir-faire comportementaux de base d'un domaine de travail ou d'étude spécifique permettant de réaliser un ensemble de tâches sans devoir choisir les méthodes / outils / matériels dans le cadre de l'application de processus simples et standards.	Agir sous supervision dans des situations connues et définies liées à un domaine de travail ou d'étude spécifique, avec un degré de responsabilité limité à l'exécution des tâches.

⁷ Décret portant assentiment à l'Accord de coopération, conclu le 26 février 2015 entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission communautaire française, concernant la création et la gestion d'un Cadre francophone des certifications, en abrégé « C.F.C. », 15 mai 2015

Niveau 3	<p>Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au niveau 3</p>	<p>Savoirs, savoir-faire, savoir-faire comportementaux généraux d'un domaine de travail ou d'étude spécifique permettant de réaliser un ensemble de tâches impliquant de choisir des méthodes / outils / matériels dans le cadre de l'application de processus complexes.</p>	<p>Agir avec un degré d'autonomie et de responsabilité limité aux choix posés et mis en œuvre dans des situations caractéristiques d'un domaine de travail ou d'étude dans lesquelles un nombre restreint de facteurs varient.</p>
Niveau 4	<p>Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au niveau 4</p>	<p>Savoirs, savoir-faire, savoir-faire comportementaux généraux d'un domaine de travail ou d'étude spécifique permettant de rechercher et de sélectionner des informations adéquates en vue de mobiliser et d'intégrer des connaissances / des méthodes / des pratiques dans le cadre de la résolution de problèmes concrets dont les indices sont manifestes et dont les solutions possibles sont en nombre fini et limité.</p>	<p>Agir avec une marge d'initiative restreinte dans des situations caractéristiques d'un domaine de travail ou d'étude dans lesquelles un nombre important de facteurs prévisibles sont susceptibles de changer, et avec une responsabilité complète de son travail.</p>

Niveau 5	<p>Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au niveau 5</p>	<p>Savoirs, savoir-faire, savoir-faire comportementaux spécialisés d'un domaine de travail ou d'étude spécifique permettant d'analyser, de compléter d'articuler des informations sur base des connaissances / des méthodes / des pratiques de sa spécialité en vue de les réorganiser et de construire des solutions adaptées dans le cadre de la résolution de problèmes abstraits, dont les indices ne sont pas manifestes et dont les solutions possibles sont multiples.</p>	<p>Agir avec une marge d'initiative étendue dans des situations caractéristiques d'un domaine de travail ou d'étude dans lesquelles les changements sont imprévisibles, avec une responsabilité complète de son travail.</p>
Niveau 6	<p>Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au niveau 6</p>	<p>Savoirs, savoir-faire, savoir-faire comportementaux approfondis d'un domaine de travail ou d'étude spécifique permettant de témoigner de la compréhension et de l'utilisation critique des connaissances / des méthodes / des pratiques de sa spécialité ainsi que des différentes dimensions et contraintes de la situation en vue de formuler et/ou mettre en œuvre des solutions pertinentes (ou nouvelles) dans le cadre de la résolution de problèmes ou de situations complexes</p>	<p>Agir en autonomie et en toute responsabilité dans des situations caractéristiques d'un domaine de travail ou d'étude dans lesquelles les changements sont imprévisibles.</p>

Niveau 7	<p>Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au niveau 7</p>	<p>Savoirs, savoir-faire, savoir-faire comportementaux hautement spécialisés d'un domaine de travail ou d'étude spécifique permettant de témoigner d'une maîtrise et d'une réflexion critique en relation avec les connaissances / les méthodes / les pratiques de sa spécialité et à l'interface d'autres spécialités en vue de formuler et/ou mettre en œuvre des solutions innovantes dans le cadre du développement de savoirs, de projets (ou de procédures).</p>	<p>Agir en autonomie et en toute responsabilité dans des situations inédites d'un domaine de travail ou d'étude et/ou à l'interface de plusieurs domaines.</p>
Niveau 8	<p>Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au niveau 8</p>	<p>Savoirs, savoir-faire, savoir-faire comportementaux les plus avancés d'un domaine de travail ou d'étude spécifique ou à l'interface de plusieurs domaines permettant de témoigner d'une expertise reconnue en relation avec les connaissances / les méthodes / les pratiques de sa spécialité et à l'interface d'autres spécialités en vue d'étendre et de redéfinir de manière singulière et significative les savoirs (et procédures) existants dans le cadre de la recherche et/ou de l'innovation.</p>	<p>Agir en autonomie et en toute responsabilité dans des situations les plus avancées, à la pointe d'un domaine de travail ou d'étude et/ou à l'interface de plusieurs domaines.</p>